

Quand le département d'Ille-et-Vilaine se serre la ceinture

Date : 23 décembre 2018

Vous souvenez-vous que, pour mieux se rapprocher des agents, le Président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine – Jean-Luc Chenut - a décidé d'éclater cette année sur 4 sites l'unique représentation du spectacle donné dans le cadre de l'arbre de Noël, qui se déroulait jusqu'à présent au Musik Hall de Rennes Saint-Jacques ?...

Non ?... Mais qu'importe !... ;-)

On vient d'apprendre qu'en sens inverse, le même Président du même Conseil départemental a prévu de présenter ses vœux en une seule fois à l'ensemble de ses collaborateurs, au cours du mois prochain dans le Couvent des Jacobins... alors qu'il les présentait jusqu'à présent dans 4 lieux répartis sur le territoire..

Ce que confirme Michel Gautier, conseiller départemental délégué à la communication et aux relations publiques, qui avance - sans rire - l'idée que « *nous avons senti, lors des cérémonies de vœux de 2018, une envie des agents de se retrouver tous ensemble lors d'un événement unique* » .

Le grand auditorium du Couvent des Jacobins



1200 places

La location de la salle (assortie vraisemblablement de quelques prestations annexes) s'élève à à 29.000 euros HT (oups)

On ne saurait par ailleurs négliger le montant des frais de bouche, qui a été l'an passé de 16.007 euros HT (oups)

Compte tenu des taux de TVA respectivement applicables, on peut donc estimer sans grand risque à environ 50.000 euros le coût de cette émouvante cérémonie annuelle (oups)

Le plus important espace disponible au Couvent des Jacobins étant le grand auditorium qui peut accueillir au maximum 1.200 personnes, on voit

- d'une part que les trois quart des agents ne seront pas dans le coup
- d'autre part que la dépense engagée s'élève à minima à 40 euros par agent susceptible de venir boire la bonne parole, et plus si affinités.

Et on mesure là les terribles contraintes budgétaires de la collectivité.

Ah, j'allais oublier : le Président du Conseil départemental a aussi pour habitude de présenter ses vœux à la presse, aux responsables des collèges, ou encore par exemple à ses partenaires institutionnels.

Concernant ces derniers, on apprend en même temps qu'il vient tout juste de renoncer à organiser au Couvent des Jacobins une seconde cérémonie qui aurait tout autant coûté.

Je cite à nouveau Michel Gautier : « *En raison d'un contexte qui pourrait faire que cette initiative soit mal interprétée, nous avons décidé d'organiser cette cérémonie dans la très belle salle La Confluence, à Betton.* »

Mais au fait, le maire de Betton... il ne s'appellerait pas Michel Gautier, par hasard ?... Ouf, on est sauvés !...